

Antoine Armand, un député hors-sol face à la démocratie et à l'intérêt général.

La récente adoption de la motion de censure par l'Assemblée nationale est un acte de résistance face à un gouvernement sourd aux attentes des Français-es. Ce signal démocratique fort reflète un rejet clair de politiques injustes, menées sans débat et au mépris des voix citoyennes. Pourtant, il est déconcertant de constater que notre député Antoine Armand a choisi de défendre, coûte que coûte, une ligne gouvernementale déconnectée des réalités de terrain, avec un budget d'une rigueur sans précédent, en souhaitant amputer la ville d'Annecy de plus de 7 millions d'euros pour faire fonctionner ses services publics. Le désormais ancien ministre aura même participé à la dédramatisation de Marine Le Pen en pactisant avec l'extrême droite jusqu'au dernier jour.

Alors que les habitants de la Haute-Savoie, comme partout en France, subissent de plein fouet les conséquences des crises climatiques et sociales, Antoine Armand persiste dans un soutien aveugle à des politiques qui fragilisent les plus précaires et ignorent l'urgence écologique. Où était-il lorsqu'il s'agissait de défendre nos forêts, nos montagnes, nos services publics ? Où est son engagement pour la justice sociale et la transition écologique ? Ses prises de position relèvent d'une politique hors-sol, loin des préoccupations des Annécien-nes.

Nous, élu-es de gauche et écologistes, affirmons qu'une autre voie est possible. Face à ces choix régressifs, nous appelons à une mobilisation citoyenne pour construire des politiques ambitieuses et solidaires, à l'échelle locale comme nationale.

Les voix d'Annecy méritent mieux que ce silence complice : elles méritent une démocratie vivante, à l'écoute des besoins réels et des aspirations d'un avenir durable.

Face à l'inaction d'Antoine Armand, la Haute-Savoie peut et doit s'organiser pour devenir un laboratoire de progrès écologique et social. Nous serons aux côtés des citoyen-nes pour faire entendre ces valeurs, aujourd'hui comme demain.

Signataires :

Alexandra Beaujard (conseillère déléguée d'Annecy), Fabienne Grebert (conseillère régionale), Benjamin Joyeux (conseiller régional), Marion Lafarie (maire adjointe d'Annecy), Sophie Lepage (conseillère municipale), Viviane Marle (conseillère déléguée au Gran Annecy), Christelle Mermillot Blardet (conseillère déléguée d'Annecy), Karine Picchedda (maire adjointe d'Annecy), Bénédicte Serrate (maire adjointe d'Annecy), Guillaume Tatu (maire adjoint d'Annecy)